



## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 6 décembre 2018 :

- **Préavis n° 5/2018** – Budget 2019  
*Préavis adopté à la majorité*
- **Préavis n° 6/2018** – Crédits complémentaires 2018  
*Préavis adopté à l'unanimité*
- **Préavis n° 7/2018** – Adhésion à la STEP de Penthaz (AIEE)  
*Préavis adopté à la majorité*

\*\*\*\*\*

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune [www.sullens.ch](http://www.sullens.ch)

\*\*\*\*\*

Sullens, le 7 décembre 2018